CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E26076** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2027**

ÉDITÉ LE 21/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Raison sociale : CARRELAGES GASPARATO

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/10/2007

Capital : 50 000

9 RUE DE PFAFFENHOFFEN
67170 BRUMATH

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 74B293

Siret : 301 467 312 00023

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 4025930-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 79508317

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 79508317

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 03 88 51 03 49 **Fax :** 03 88 51 90 54

Portable :

Responsabilité légale :
GASPARATO LUC GÉRANT

Site Internet :

E-mail : carrelages.gasparato@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 763 382 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6261	Chapes		12/09/2024
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	4	12/09/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/10/2026 13:32

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025